

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1047>



Coup de soleil dans un ciel d'orage : l'ONU convoque en 2017 des négociations pour interdire les armes nucléaires

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -
Date de mise en ligne : samedi 24 décembre 2016

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Ce vendredi soir 23 décembre 2016 à New York, à deux jours de Noël et malgré l'heure tardive, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté en séance plénière, par une majorité de 113 voix pour contre 35, avec 13 abstentions, la résolution L41, déjà adoptée en commission du désarmement le 27 octobre dernier.

Cette résolution "sur l'avancement du désarmement nucléaire multilatéral" convoque à New York, en 2017, "une conférence des Nations Unies chargée de négocier un instrument juridiquement contraignant d'interdiction des armes nucléaires, conduisant à leur élimination totale". La conférence se tiendra "du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017, avec la participation et la contribution d'organisations internationales et de représentants de la société civile".

Le 27 octobre, la résolution L41 avait recueilli au sein de la 1e Commission de l'ONU, qui s'occupe du désarmement, 123 voix pour contre 38, avec 16 abstentions. Sur les 9 Etats possédant des armes nucléaires, 5 avaient voté contre : les Etats-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne (tous quatre signataires du Traité sur la Non-Prolifération, dont l'article 6 leur fait obligation de négocier l'élimination complète de leurs armes nucléaires) et Israël, qui n'est pas partie au TNP. Trois s'étaient abstenus : la Chine (signataire du TNP), l'Inde et le Pakistan. Un avait voté pour : la Corée du Nord, qui est sortie du TNP après s'être procuré grâce à lui des armes nucléaires et est actuellement soumise pour cette raison à des sanctions internationales.

Peu auparavant, les Etats-Unis avaient adressé à leurs alliés de l'OTAN une lettre de mise en garde, les avertissant que les effets d'un traité d'interdiction seraient de grande ampleur et qu'ils ne devaient surtout pas "sous-estimer son impact potentiel, peut-être même avant son entrée en force". Ces effets se feront sentir "sévèrement", de l'aveu même des Etats-Unis, même si aucun Etat nucléaire ne devait signer le traité. Celui-ci pourra en effet être adopté par l'ONU selon la règle de la majorité et non celle de l'unanimité. Il stigmatisera les armes nucléaires et placera les Etats qui en détiennent au ban de l'humanité.

Après le 27 octobre, les Etats-Unis et la France ont continué à faire pression sur leurs alliés respectifs pour qu'ils votent contre la résolution L41 en séance plénière. Les Etats-Unis, premier contributeur au budget de l'ONU, ont tenté de bloquer le financement de la conférence lors de l'examen du budget 2017 en commission des finances. Ils ont fini par céder devant la colère de la plupart des Etats non nucléaires, qui ne supportent plus le double standard et le double langage des Etats nucléaires.

Ce vote historique de l'ONU prend le contrepied de Vladimir Poutine et de Donald Trump, qui viennent tout juste d'annoncer leur volonté d'entreprendre une nouvelle course aux armements nucléaires. Il prend aussi le contrepied des dirigeants français qui affirment leur volonté de conserver et de développer l'armement nucléaire français, à l'instar du chef d'état-major de l'armée française, qui vient d'en affirmer publiquement la nécessité.

Dorénavant, un bras de fer est entamé entre, d'un côté, les dirigeants politiques de certains Etats nucléaires, dont la France, et d'un autre côté, les gouvernements de la plupart des Etats dépourvus d'armes nucléaires ou extérieurs à une alliance militaire telle que l'OTAN, soutenus par leurs opinions publiques et agissant de concert avec les ONG telles que la Croix Rouge, le Croissant Rouge, ou celles participant à la Campagne Internationale contre les Armes Nucléaires (ICAN), mais aussi avec des autorités religieuses (le pape François, le Conseil oecuménique des Eglises, l'Assemblée des évêques américains...), une foule de maires (ceux des 7000 villes membres des "Maires pour la Paix", l'association des maires des Etats-Unis...), et de nombreux parlementaires à travers le monde, y compris dans les pays dotés d'armes nucléaires comme la France.

Ainsi, le 27 octobre 2016, le Parlement européen s'était prononcé à une très large majorité pour la résolution L41.

Le même jour en France, plus de 100 parlementaires faisaient savoir qu'ils soutenaient une proposition de loi visant à organiser un référendum sur la question : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des Etats concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » La campagne en faveur de ce référendum se poursuit et a des chances d'avoir des effets dans les élections présidentielle et législatives de 2017. *

Jean-Marie Matagne

Président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)

contact@acdn.net

* Voir

[27 octobre 2016 : le jour où le grand retournement de l'histoire est devenu possible](#)

[101 députés et sénateurs français proposent un référendum pour l'abolition des armes nucléaires](#)